

Principaux textes réglementaires

Présentation des travaux personnels encadrés et des thèmes nationaux :

<http://eduscol.education.fr/cid47789/tpe.html>

Thèmes, sujets, productions :

<http://www.education.gouv.fr/cid56642/mene1116130n.html>

Epreuves du baccalauréat général :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/31/MEN E0501645A.htm>

Modalités d'évaluation :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/41/MEN E0502330N.htm>

Production :

<http://www.education.gouv.fr/cid56642/mene1116130n.html>

Il est important de veiller à ce que les sujets ne soient **pas trop ambitieux** mais adaptés aux connaissances et aux compétences des élèves : la réussite des TPE repose en grande partie sur le caractère réaliste des sujets et sur des **problématiques bien définies**, évitant des sujets trop vastes que les élèves ont du mal à cerner.

Le rectorat de Bordeaux, porte-parole du Ministère de l'éducation nationale, rappelle que le recours à ***des sites Internet fournissant une aide à la mise en œuvre des TPE*** demeure interdit